

### Lutte Club Malvillois

Ce week-end, trois jeunes lutteuses et lutteurs représentaient le Lutte Club Malvillois au tournoi international des Volcans (Clermont Ferrand). Plus de 700 participants de 5 nationalités étaient regroupés sur les deux journées.

Pour Malville, Louis Ducard s'est classé 5ème / 12 dans la catégorie « benjamin, moins de 44 kg ».

Les deux lutteuses du club Adeline Ducard et Alicia Redor se retrouvaient dans la même catégorie des cadettes moins de 49 kg. Elles se classent 1ère et deuxième, l'espagnole Claudia Habanna GALLEGO du club "Federacion de Andalucia" prenant la troisième place. Lors du match fratricide entre nos deux lutteuses qui s'entraînent depuis cette année au pôle France de Font Romeu, c'est Alicia qui l'emporte sur le score serré de 4 à 2.

A noter qu'en cadette, avec seulement 2 lutteuses, le club se place 2ème club français sur 17. La région Pays de Loire (avec le renfort des 2 lutteuses du club de Vallet) se place quant à elle en 1ère position.

Prochain objectif pour elles, début Décembre, un tournoi en Pologne avec l'élite Européenne en Lutte féminine où pour leur première année en cadette, elles feront leurs armes.



### Association culturelle de Malville

Le stage de peinture/dessin enfants pendant les vacances de la Toussaint a été un succès.

Nous le renouvelons pendant les vacances de Noël, le mardi 20 décembre de 14h à 17h.

Le thème portera sur l'antiquité et le travail sur la silhouette.

Une participation de 10€ par enfant sera demandée, et nous limitons à 12 le nombre d'enfants.

► Inscriptions auprès de Christine Boucard au 06.18.36.49.70

### Le Foyer des Jeunes Basketteurs

#### Tournoi de Noël du Basket

Le Foyer des Jeunes Basketteurs vous invite à son tournoi de Noël le samedi 10 décembre au Complexe Serge Plée, avec les équipes baby et mini-poussin(e)s. C'est l'occasion pour ces jeunes basketteurs âgés de 5 à 8 ans de rencontrer d'autres équipes dans un esprit de fête et de convivialité.

Boissons, confiseries, pâtisseries et pêche à la ligne sur place.

Nous vous attendons nombreux pour supporter nos petits champions, en présence du Père Noël !

► Le tournoi débutera dans l'après-midi.

► Entrée libre

### Amicale Laïque Section Théâtre

#### Ateliers théâtre pour enfants et jeunes à Malville : des places sont encore disponibles

Suite à la rencontre-essai réalisée le samedi 15 octobre dernier avec la comédienne professionnelle Isabelle Marty-Perrin, un groupe d'enfants et de jeunes motivés a souhaité participer aux ateliers théâtre proposés par la section culturelle de l'Amicale laïque de Malville.

Ces ateliers sont ouverts de manière hebdomadaire (sauf exception et vacances scolaires). Ils se déroulent au café - théâtre de Malville. Deux groupes sont constitués :

► le groupe des enfants de 7 à 11ans : atelier à 10h pour une séance d'une heure.

► le groupe des jeunes de 12 à 16 ans : atelier à 11h pour une séance d'une heure et demi.

Les comédiens en herbe découvriront d'abord la pratique théâtrale au travers de jeux d'improvisation, d'expression corporelle et autres techniques vocales... Il est donc possible de s'inscrire au cours de cette période. Des places sont disponibles.

L'objectif est, une fois les groupes bien constitués, de présenter en juin les différentes saynètes que les enfants et les jeunes auront créées, travaillées et mises en scène.

Prochaines séances : 10 décembre 2016, 7, 14, 21 et 28 janvier 2017.

Renseignements et inscriptions (Amicale laïque) au 07 86 53 57 76.

#### Réalisation : commission communication

Elus : Bidaud D, Bouchereau D, Brevet M-T, Esnault J-Y, Janvier M, Joalland S, Lœuillet R, Manach D. • Membres extérieurs : Bayo D, Cadorel Y, Perinelle A, Renon-Lego A. • Rédaction : lung A-S / communication@malville.fr



Rue de la Merlerie • 44260 MALVILLE  
Tel : 02 40 56 42 61 • Fax : 02 40 56 04 97  
www.malville.fr

# INFO +

#### Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h . Le samedi (état civil) : 9h - 12h

02 40 56 42 61  
secretariat@malville.fr

#### Service urbanisme

Sans RDV de 9h à 12h les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Sur RDV tous les après-midis et les mercredis

02 40 56 04 94  
urbanisme@malville.fr

#### Service association

Lundi / mardi / jeudi : le matin  
Vendredi : toute la journée

02 40 56 09 20  
association@malville.fr

#### Restaurant scolaire

02 40 56 46 03

restaurant-municipal@malville.fr

#### Accueil périscolaire et de loisirs

Accueil public : 9h à 12h du lundi au vendredi. Après-midi : seulement sur rendez-vous.

06 75 56 82 56  
service-enfance@malville.fr

#### CCAS

Accueil public : lundi et mardi : 9h-12h / 14h- 17h. Sur RDV du mercredi au vendredi.

02 40 56 04 91

#### Une autre forme d'expression.

Nous avons la chance de vivre dans un pays où la liberté d'expression existe depuis longtemps. Bien d'autres pays dans le monde n'y ont hélas pas ou plus accès.

En France, une nouvelle possibilité de s'exprimer est apparue : « l'élection primaire ouverte ». C'est une méthode qui permet de pré-sélectionner un candidat parmi d'autres au sein d'un parti ou d'une tendance politiques, proposant des programmes mûrement réfléchis pour la défense desquels ils auront âprement débattu.

La municipalité de MALVILLE a offert la possibilité aux personnes inscrites sur la liste électorale de la commune de participer à ces primaires, permettant ainsi de faire entendre au niveau national les voix des malvillois qui se sont exprimés. Plusieurs mouvements politiques ont annoncé qu'ils proposeraient à l'avenir d'organiser ce type de consultation, ce qui est une avancée démocratique importante.

Lors des dernières "primaires", un grand nombre de personnes s'est déplacé sur tout le territoire pour s'exprimer et choisir le candidat qui leur semble le plus apte à les représenter lors de la prochaine élection présidentielle. C'est un droit et un devoir citoyen qui nous permettent de communiquer nos souhaits aux états-majors des partis souvent éloignés de leurs bases ; si nous ne nous exprimons pas lorsque cela nous est proposé, aurons-nous ensuite le droit de nous plaindre de la politique conduite si elle ne nous convient pas ?

Il est évident que, pour des élections plus efficaces, les "primaires" seront de plus en plus utilisées à l'avenir.

Le vote populaire est l'expression même de la démocratie.

Le Maire  
Dominique MANACH



## Intercommunalité

### Fermeture Médiathèque

La médiathèque sera fermée pendant les vacances de Noël du samedi 24 au samedi 31 décembre inclus.

## Infos municipales

### Recensement de la population 2017

**Le recensement se déroulera dans votre commune du 19 janvier au 18 février 2017. Se faire recenser est un geste civique, utile à tous. Plus d'informations sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**

#### Le recensement c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Par exemple, il permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population (ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport...). C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

#### Le recensement c'est simple : répondez par internet comme déjà 4,1 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous recenser en ligne.

Si vous n'avez pas accès à internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

**Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016. On a tous à y gagner !**

**Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées**

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

### Les avantages du recensement en ligne

- 1 Gain de temps : pas de second passage de l'agent recenseur, remplissage rapide.
- 2 Questionnaire guidé et plus facile à compléter, accusé de réception par courriel
- 3 Confidentialité toujours respectée, personne n'a accès au questionnaire en ligne, hormis l'INSEE

### Le recensement par internet comment ça marche ?

- 1 L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de répondre par internet, et leur remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.
- 2 Les habitants se connectent sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquent sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne ».
- 3 Ils sont guidés pour répondre au questionnaire.
- 4 Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par SMS.

### Inscriptions rentrée scolaire

**Inscriptions à l'école maternelle publique "Bleu de Ciel" pour la rentrée de septembre 2017.**

#### Pour les enfants nés en 2015 :

Comme les années précédentes, quelques enfants nés en 2015 pourront être accueillis à la rentrée de septembre 2017. Toute demande d'inscription devra être faite en mairie sur la période de janvier à mars 2017.

#### Pour les enfants nés en 2014 et avant :

La période d'inscription est de janvier à mars 2017. L'inscription s'effectue dans un premier temps en mairie. Vous devez vous munir d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Dans un second temps, vous pouvez venir **sans rendez-vous à l'école sur les créneaux suivants :**

- ▶ de 9h00 à 16h30 le jeudi 16 mars
- ▶ de 16h05 à 17h30 le vendredi 24 mars
- ▶ de 9h00 à 16h30 le jeudi 30 mars

En cas d'impossibilité sur les créneaux proposés, merci de prendre rendez-vous directement avec la directrice de l'école.

▶ Contact : Ecole Bleu de Ciel – Directrice Mme Bianchi 02.40.56.45.85

### Commémoration

Merci au Conseil des Jeunes pour sa participation à la cérémonie de la commémoration du 11 novembre dernier.



### Fermeture Mairie

La mairie sera fermée les samedis 17 et 24 décembre 2016 et ouverte le samedi 31 décembre.

### Informations élections

Vous avez changé d'adresse tout en restant sur la commune de Malville. Merci de contacter le service élections au 02.40.56.42.61 ou par mail à [accueil-etatcivil@malville.fr](mailto:accueil-etatcivil@malville.fr) afin que votre nouvelle adresse soit prise en compte (sur présentation d'un nouveau justificatif de domicile de - de 3 mois).

Vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016 en remplissant un formulaire **disponible en Mairie ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**. Afin que votre demande soit prise en compte, une carte d'identité ou passeport (en cours de validité ou périmé depuis - d'un an) et un justificatif de domicile (de moins de 3 mois à votre nom) sont indispensables.

### Le défi de l'Eté

Cette année, les familles ont relevé le défi de fabriquer de la pâte à tartiner sans huile de palme. Chaque mois, dans l'info +, jusqu'en février 2017, nous vous dévoilons une des recettes favorites. A vos casseroles !



#### Recette de Lilian Denoyelle

(Le mois dernier, vous avez pu découvrir la recette de Manon Chapelais)

#### Pâte à tartiner C'est moi le petit fermier

Pour 1 pot de 250g environ

- 100g de chocolat praliné
- 50g de chocolat noir
- 25g de beurre
- 50 à 75 g de crème fraîche liquide

- ▶ Faire fondre les chocolats au bain marie ou dans une casserole à feu très doux.
- ▶ Ajouter la crème fraîche.
- ▶ Bien mélanger puis ajouter le beurre coupé en petits morceaux sans cesser de mélanger.
- ▶ Mettre dans un pot puis laisser refroidir.
- ▶ Tartiner sur du pain, de la brioche, des crêpes ou tout ce qui vous fera plaisir !

La pâte se conservera environ 1 semaine.

## Agenda

Du 31 octobre 2016 au 15 janvier 2017	<b>Expo photo "l'église Sainte-Catherine d'hier et d'aujourd'hui"</b> Église
10 décembre	<b>Tournoi Basket</b> Salle Agora - Complexe Serge Plée
17 décembre	<b>Arbre de Noël</b> Salle Pénélope - Complexe Serge Plée
6 janvier	<b>Voeux du Maire (20h)</b> Salle Athéna- Complexe Serge Plée
21 janvier 2017	<b>Spectacle Enfants (11h)</b> Salle Athéna - Complexe Serge Plée
28 janvier 2017	<b>Tournoi badminton</b> Salle Agora et Pénélope Complexe Serge Plée
10 février	<b>Projection Film "Demain" (20h)</b> Café - théâtre

Retrouvez les horaires et infos supplémentaires sur [www.malville.fr](http://www.malville.fr) rubrique Agenda